

Octobre 2021



**SANTÉ
SOCIAUX
59 Nord
intérieur**

BMAD

J'adhère :



AVENANT 43



Les salariés pris en otage !!

La CFDT en colère !!

Dans bon nombre d'associations de la branche du maintien à domicile, les salariés ont été informés d'une mauvaise nouvelle : Les associations sont dans l'incapacité de leurs verser les augmentations prévues par l'avenant 43.

Les directions concernées nous expliquent que Mr Christian POIRET, président du conseil départemental du Nord a fait savoir que « le département du Nord ne bougera pas tant que l'état ne bougera pas ».

Par effet ricochet, **certaines associations ont choisi, elles aussi, de ne pas bouger** tant que le département du Nord ne bouge pas !



La CFDT n'acceptera pas que les salariés soient une nouvelle fois les otages de mauvaises décisions prises par des politiques et des financiers qui pensent que l'on peut **se servir des travailleurs comme monnaie d'échange**.

Les salariés en ont ras-le bol !! Ces décisions **sont révélatrices du manque de considération de la classe politique** à l'égard des travailleurs de notre secteur.

Il est évident que si ces décisions ont un impact direct sur nos vies cela n'en a aucun pour leur propre confort, ni pour leurs mandats et indemnités associés.

**Sachez d'ores et déjà que la CFDT ne lâchera rien !!
Nous nous battons avec force et détermination
pour l'obtention de ces augmentations**

Rémunérations



**CFDT Santé-
sociaux 59NI**

CFDT59.COM

**MAINTIEN À
DOMICILE**

**LA DÉCISION DE
LA HONTE !!**



Visuel à en envoyer en masse !!

Christian POIRET :

Hôtel du Département

51, rue Gustave Delory
59047 Lille Cedex

**MAINTIEN À
DOMICILE**

**LA DÉCISION DE
LA HONTE !!**

